

212 - Adopter les principes du CECRL pour évaluer

Domaine
Enseigner.

Public

Ce module s'adresse aux enseignants/formateurs de français (FLE, FLS) ou d'une autre langue étrangère dans des établissements scolaires (bilingues ou non), dans des universités ou dans des centres de langues.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert à des professionnels qui ont peu ou pas d'expérience de l'enseignement du français langue étrangère dans une perspective de type actionnel et qui souhaitent développer des compétences de base pour évaluer en adéquation avec les principes retenus par le *CECRL*.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)*, est requise.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences permettant la mise en application des principes évaluatifs retenus par le *CECRL*. Les participants seront en mesure d'identifier le rôle, la fonction et les principes de base du *CECRL* ainsi que les niveaux de compétence qui y sont décrits, afin d'adopter des modalités et des outils d'évaluation en adéquation avec les principes retenus par cet outil de référence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants mèneront une réflexion sur les orientations à donner à une évaluation en cohérence avec l'approche actionnelle.

Dans un second temps, ils sélectionneront des outils pour concevoir et mettre en œuvre une évaluation positive.

Pour finir, ils identifieront des outils et des démarches pour intégrer une évaluation formative/formatrice dans le processus d'apprentissage de leurs apprenants : pédagogie de l'erreur et pédagogie de la réussite.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche de formation-action participative et active, faisant alterner les séquences d'apports théoriques et les ateliers de cas pratiques, le travail en petits groupes, le travail en tandem et les échanges en grands groupes. La durée du module est de 15 heures (9 séances de 1 h 40).

Contenus prévisionnels

1 : Se présenter, mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe. Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module. Définir l'évaluation dans une perspective de type actionnel.

2 : Analyser différents outils d'évaluation. Distinguer l'évaluation et le contrôle. Distinguer différents types d'évaluation.

3 : Objectiver l'évaluation et mettre en œuvre une évaluation positive. Déterminer des critères d'évaluation.

4 : Mettre en œuvre la pédagogie de l'erreur et valoriser les acquis. Formuler des rétroactions pédagogiques. Identifier les principes de la pédagogie de l'erreur.

5 : Adopter des pratiques pédagogiques favorisant la réussite. Favoriser l'interprétation des consignes et faire anticiper les attendus. Faire adopter une démarche de planification. Faire expliciter les critères d'évaluation pour les mettre en regard d'une production.

6 : Mettre en œuvre une pédagogie de la réussite : adopter des attitudes et des stratégies pour valoriser les acquis. Motiver l'auto/la co-correction et l'auto/la co-évaluation.

7 : Réguler en fonction des résultats observés : mettre en place des activités de remédiation.

8 : Élaborer des activités pour vérifier les acquis.

9 : Mutualiser et valider les travaux de groupe. Faire une synthèse des contenus de formation.

Éléments bibliographiques

ASTOLFI Jean-Pierre. *L'erreur, un outil pour enseigner*. Paris : ESF Éditeur, 2001, 117 p.

PERRENOUD Philippe. *Dix nouvelles compétences pour enseigner. Invitation au voyage*. Paris : ESF Éditeur, 1999, 188 p.

TAGLIANTE Christine. *L'évaluation et le Cadre commun*. Paris : CLE International, 2005, 208 p. (Techniques et pratiques de classe).